

# PRÉPARER LE TERRAIN FAITS ET CHIFFRES

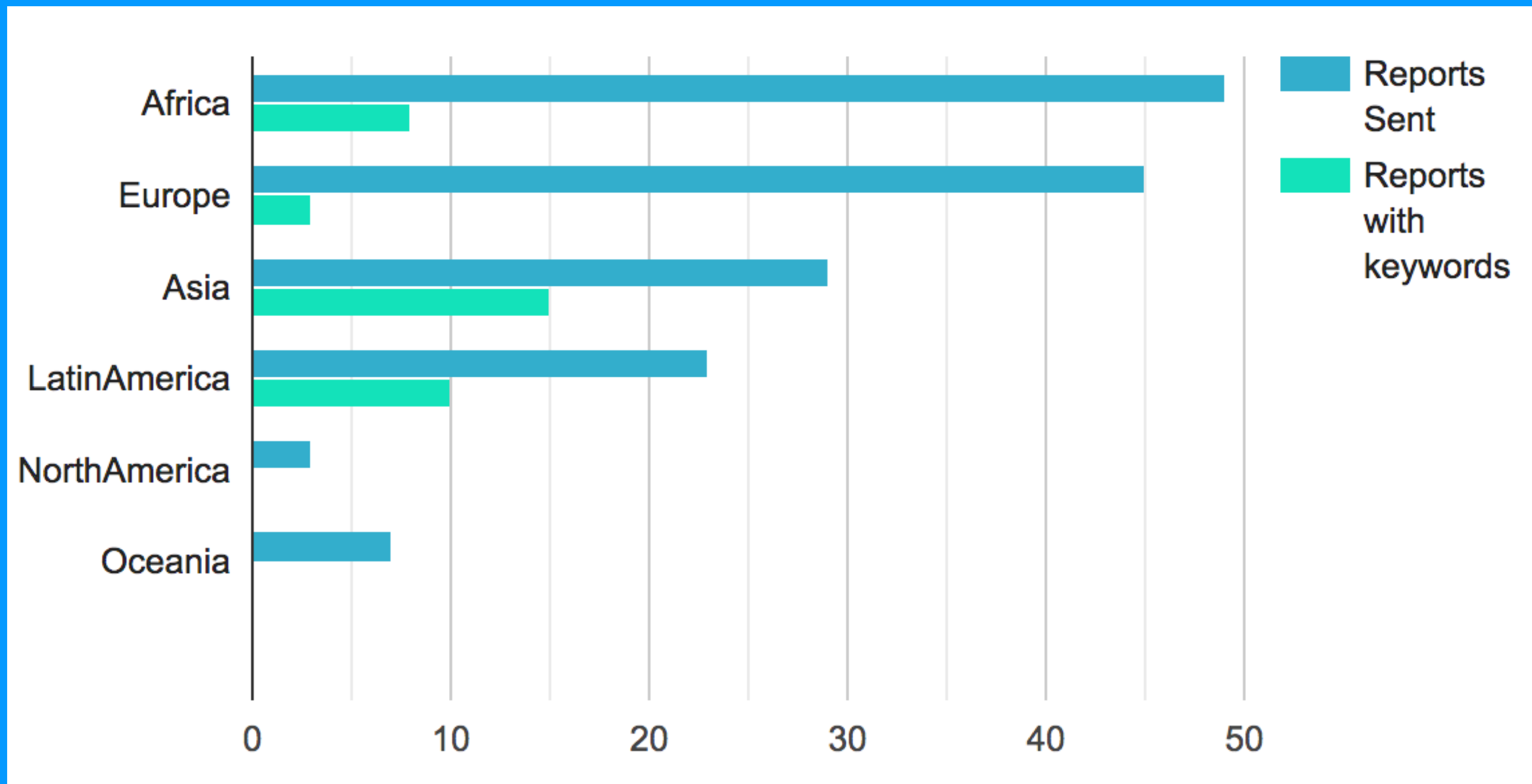


Pourcentage des rapports  
nationaux 2018-19 de la  
Convention de Ramsar  
mentionnant les femmes/le genre ?

- a. 14,7 %
- b. 12,3 %
- c. 10,5 %
- d. 98,9 %

**Réponse**

a. 14,7 %



Pas de tendance régionale claire. L'Afrique et l'Europe sont les continents qui ont soumis le plus grand nombre de rapports, mais ce sont ceux soumis par l'Asie qui contenaient le plus grand nombre de mots-clés. La région de l'Amérique latine et de la Caraïbe a contribué avec 10 mentions (23 rapports). L'Océanie et l'Amérique du Nord n'en font aucune mention.

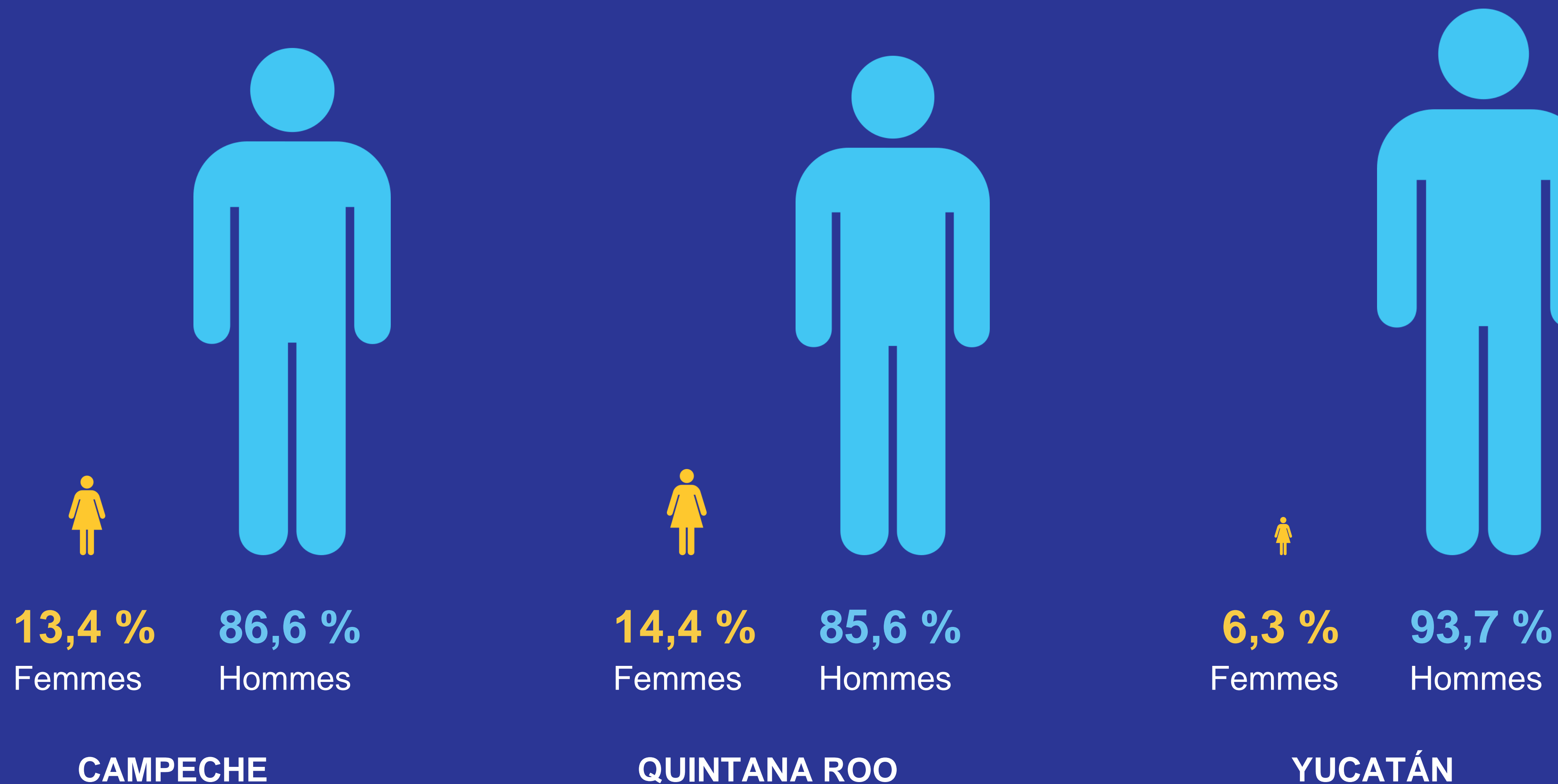
Dans combien de pays les femmes ont-elles les mêmes droits que les hommes en matière de propriété et d'accès à la terre ?

- a. 83
- b. 54
- c. 28
- d. 15

**Réponse**

c. 28

# Droits fonciers dans la péninsule du Yucatán - 2014



Quelle part des CDN  
mentionne le genre/les  
femmes ?

- a. 2 %
- b. 5 %
- c. 35 %
- d. 40 %

**Réponse**

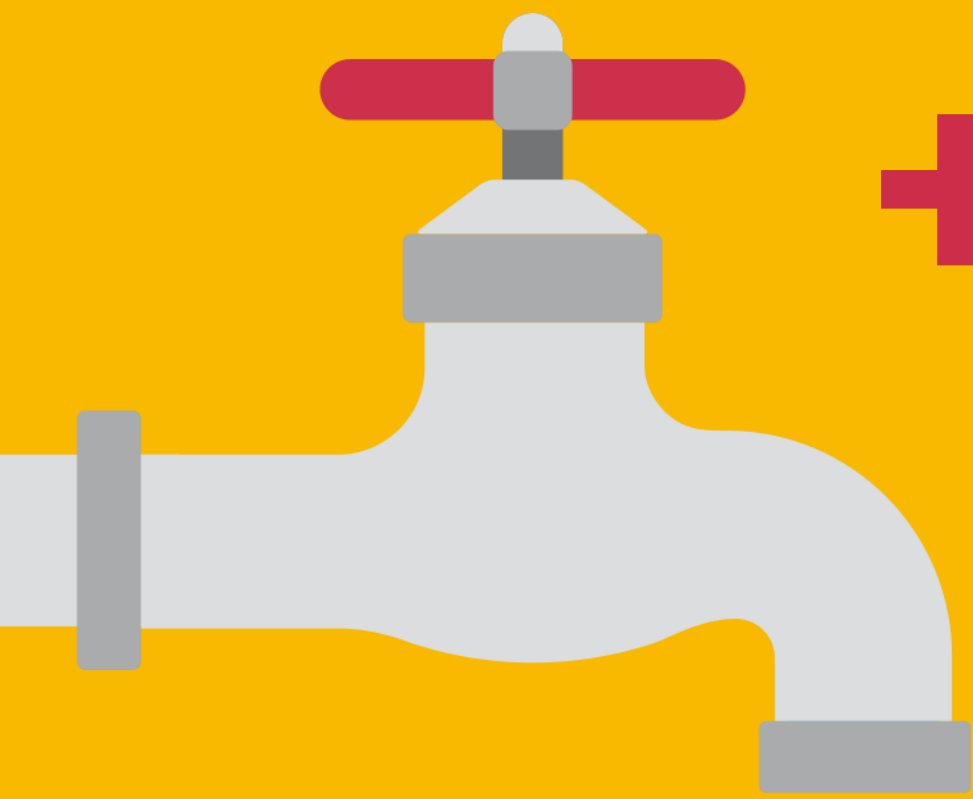
d. 40 %

Nombre d'heures passées  
par les femmes dans le  
monde à recueillir de l'eau ?

- a. 500 millions d'heures
- a. 200 millions d'heures
- a. 100 millions d'heures

**Réponse**

- a. 200 millions d'heures



**+1 °C**

**+2 °C**

**350 millions**

de citoyens supplémentaires  
dans le monde  
feront face à

**des pénuries d'eau**

**411 millions**

de personnes





**INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES GENRES  
DANS LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE  
CADRE DE  
LA CONVENTION DE RAMSAR**



# Présentation du contenu

- Contexte et processus
- Notions
- Explication des quatre domaines prioritaires du document d'orientation
  - Niveau national
  - Gouvernance
  - Gestion des connaissances et amélioration des compétences
  - Synergies
- Études de cas



# Contexte

COP 13 – La Résolution XIII.18, Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides demande au GEST d'envisager d'analyser l'intérêt d'adopter une perspective d'égalité entre les sexes dans le contexte de la gestion et de l'utilisation rationnelle des zones humides, d'élaborer des orientations sur les moyens d'intégrer les questions d'égalité entre les sexes dans l'application de la Convention.



# Processus

- Analyse des mandats, des politiques, des réunions, des plans d'action sur le genre, des orientations produites par ou pour les Conventions de Rio liées au genre/aux femmes au cours des 20 dernières années
- Revue de la littérature
- Appel à études de cas



# Genre

Fait référence aux rôles, comportements, activités et attributs qu'une société donnée, à un moment donné, considère comme appropriés pour les hommes et les femmes.

Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits, spécifiques au contexte et à l'époque, peuvent changer au cours du temps et varier largement au sein d'une culture et entre les cultures. Le genre fait partie d'un contexte socioculturel plus large qui comprend également la classe, l'origine raciale, l'origine ethnique et l'âge.



# Intégration des genres

Fait référence à l'intégration des perceptions, des connaissances, des contributions, des priorités et des besoins des femmes et des hommes pour enrichir le développement.

Comprend l'évaluation des implications pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, incluant la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Elle fait des préoccupations et des expériences des hommes et des femmes une dimension essentielle de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales afin que les femmes et les hommes bénéficient de l'égalité et que l'inégalité ne se perpétue pas.

L'objectif ultime est de parvenir à l'égalité des genres.



# Prise en compte des questions de genre

Constata et reconnaît l'existence de normes et d'inégalités liées aux genres et y répond par des actions, des politiques et des initiatives pour satisfaire aux différents besoins, contraintes et possibilités des femmes et des hommes.

Une approche tenant compte des questions de genre garantit que les besoins propres aux femmes et aux hommes sont pris en compte, que la participation des femmes et des hommes est équitable et que la répartition des avantages, des ressources, des statuts et des droits est également équitable.



# Document d'orientation



Niveau national

Gouvernance

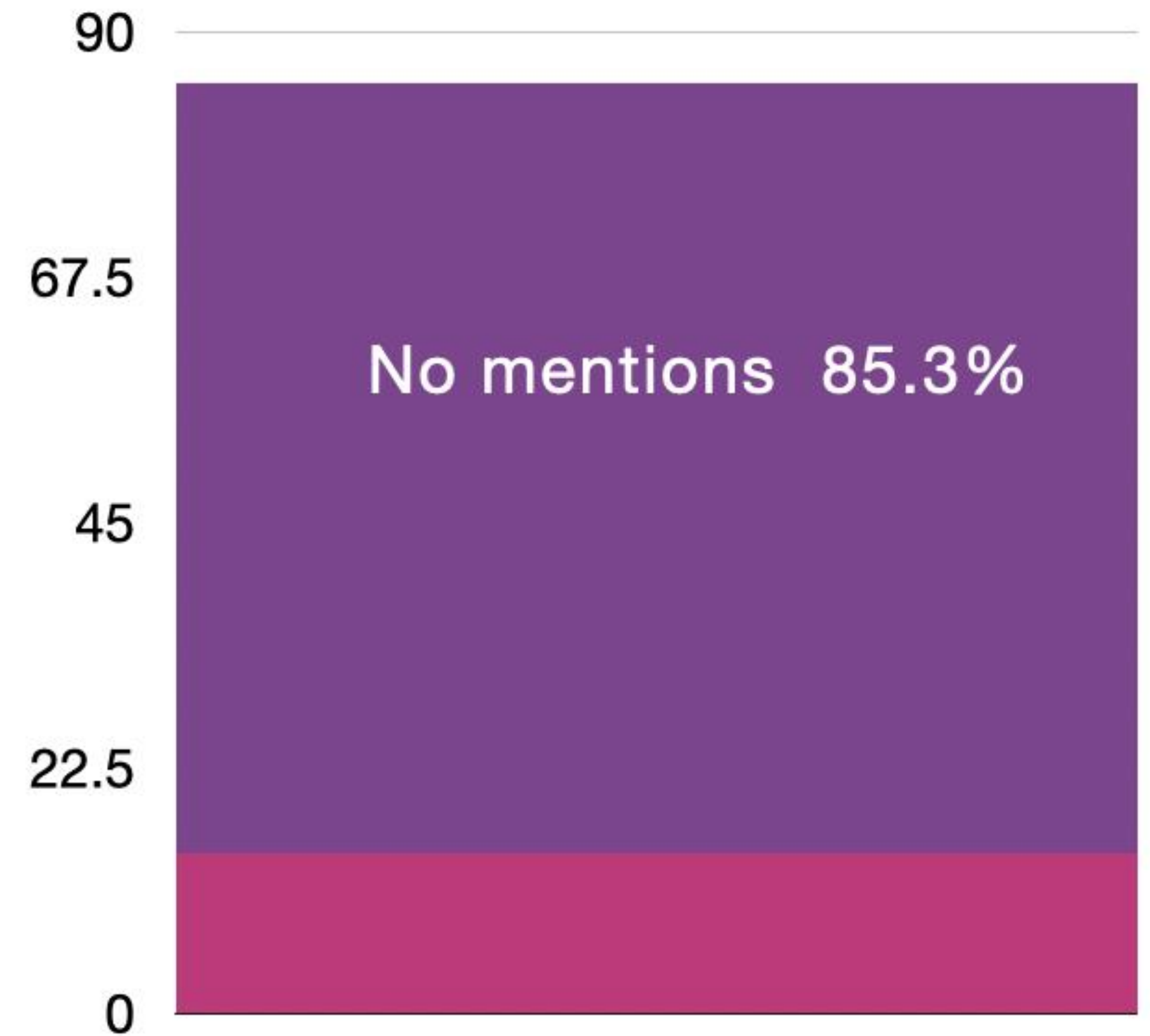
Gestion des  
connaissances et  
amélioration des  
compétences

Synergies



# Rapports nationaux

- 156 rapports analysés, seuls 23 rapports (14,7 %) font mention des mots-clés.
- Examiner les modèles de rapports Ramsar, au-delà de l'équilibre entre les genres.
- Sensibilisation des points focaux au niveau national.
- Les Parties doivent échanger des informations sur les actions prises pour intégrer la dimension de genre dans leurs rapports.



# « Règles d'or »

1. Équipes de projet dotées de l'expertise technique
2. Prise en compte de la politique nationale en matière de genre
3. Représentation des femmes et des organisations de femmes dans toute consultation
4. Procéder à une analyse des questions de genre



# Analyse des questions de genre

Examen critique de la manière dont les différences de normes, rôles, structures de pouvoir, activités, besoins, opportunités et droits affectent les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans une situation ou un contexte particulier.

L'analyse comprend la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe et d'informations sur le genre dans le but de comprendre les différences et les écarts entre les genres, de déterminer les incidences et les risques différenciés selon le genre, d'identifier les mesures pour éviter ces effets négatifs, et d'identifier et saisir les possibilités de traiter les écarts et les inégalités entre les genres en rapport avec l'activité.



# « Règles d'or »

5. Égalité des droits à l'accès aux zones humides et aux avantages de leur utilisation, de leur gestion et de leur conservation
6. Participation entière, égale et effective des femmes et des hommes dans les prises de décisions et dans toutes les actions
7. Ressources adéquates pour la mise en oeuvre d'interventions, de politiques et de programmes tenant compte des questions de genre
8. Veiller à ce que les cadres des résultats tiennent compte des questions de genre



# Valeur ajoutée

- L'amélioration de la capacité des femmes et des hommes à réaliser pleinement leur potentiel humain, et à bénéficier de leurs droits et de leurs libertés.
- Une plus grande sensibilisation aux différents rôles, connaissances et expériences des femmes et des hommes pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs priorités.
- Réduction de la pauvreté
- Innovation



# Valeur ajoutée

- La réduction des inégalités entre les genres dans les différents segments sociaux et une plus grande prospérité sociale et économique.
- Une plus forte résilience et une meilleure capacité d'adaptation aux changements imprévus des écosystèmes des zones humides.
- De meilleurs résultats des projets/programmes, car ils répondent efficacement aux besoins différents des femmes et des hommes.





NIVEAU NATIONAL

## Efficienc e & efficacit é

Un examen de la Banque mondiale portant sur 121 projets de distribution d'eau en milieu rural a montr é que la participation des femmes figurait parmi les variables fortement associ ées à l'efficacit é des projets.

En outre, il a été constat é que l'absence de prise en compte des diff érences et des in égalit és des genres pouvait entra îner l'échec des projets.

# Risques

- Exacerber les inégalités entre les genres en ne tenant pas compte des différences entre les hommes et les femmes.
- Mettre en péril l'efficacité et la durabilité des résultats des initiatives en l'absence de compréhension de l'ensemble de la situation.
- Augmenter la charge de travail des femmes sans rémunération adéquate.
- Identifier de manière imprécise les principales parties prenantes.





# Risques

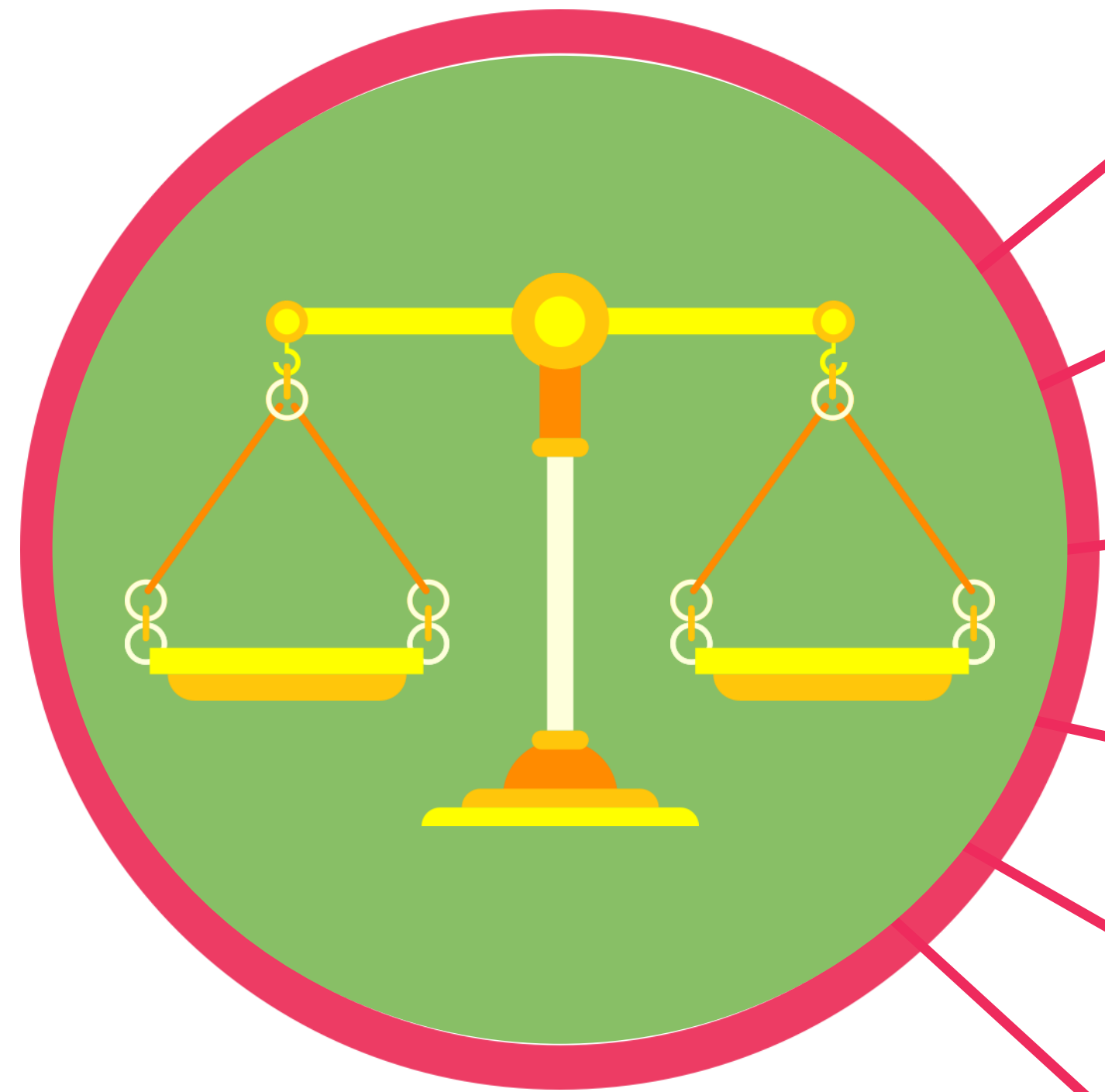
- Limiter la durabilité et l'efficacité à long terme de la gestion des zones humides.
- Établir et/ou renforcer des systèmes inéquitables de partage des avantages.
- Accroître la marginalisation des femmes dans les prises de décisions.
- Exacerber la violence et les conflits, y compris la violence liée au genre.



# Gouvernance

- Faire progresser l'objectif de représentation équilibrée des genres et améliorer la participation des femmes aux négociations de la Convention ainsi que leur représentation au sein des organes de la Convention.
- Renforcer les capacités institutionnelles d'intégration des questions de genre.
- Renforcer la cohérence de la prise en compte des questions de genre dans le cadre des travaux de la Convention.

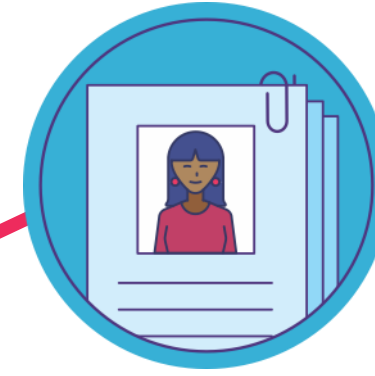




## Équilibre entre les genres



S'efforcer de parvenir à une représentation équilibrée des genres dans les délégations



Encourager davantage de femmes à se présenter aux fonctions des organes de la Convention



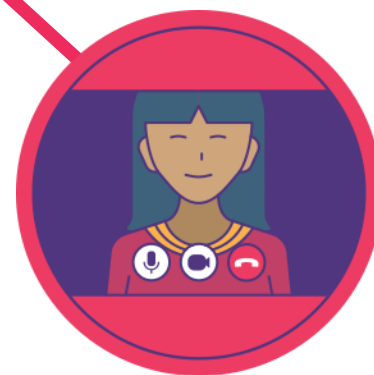
Fonds dédié aux voyages des déléguées



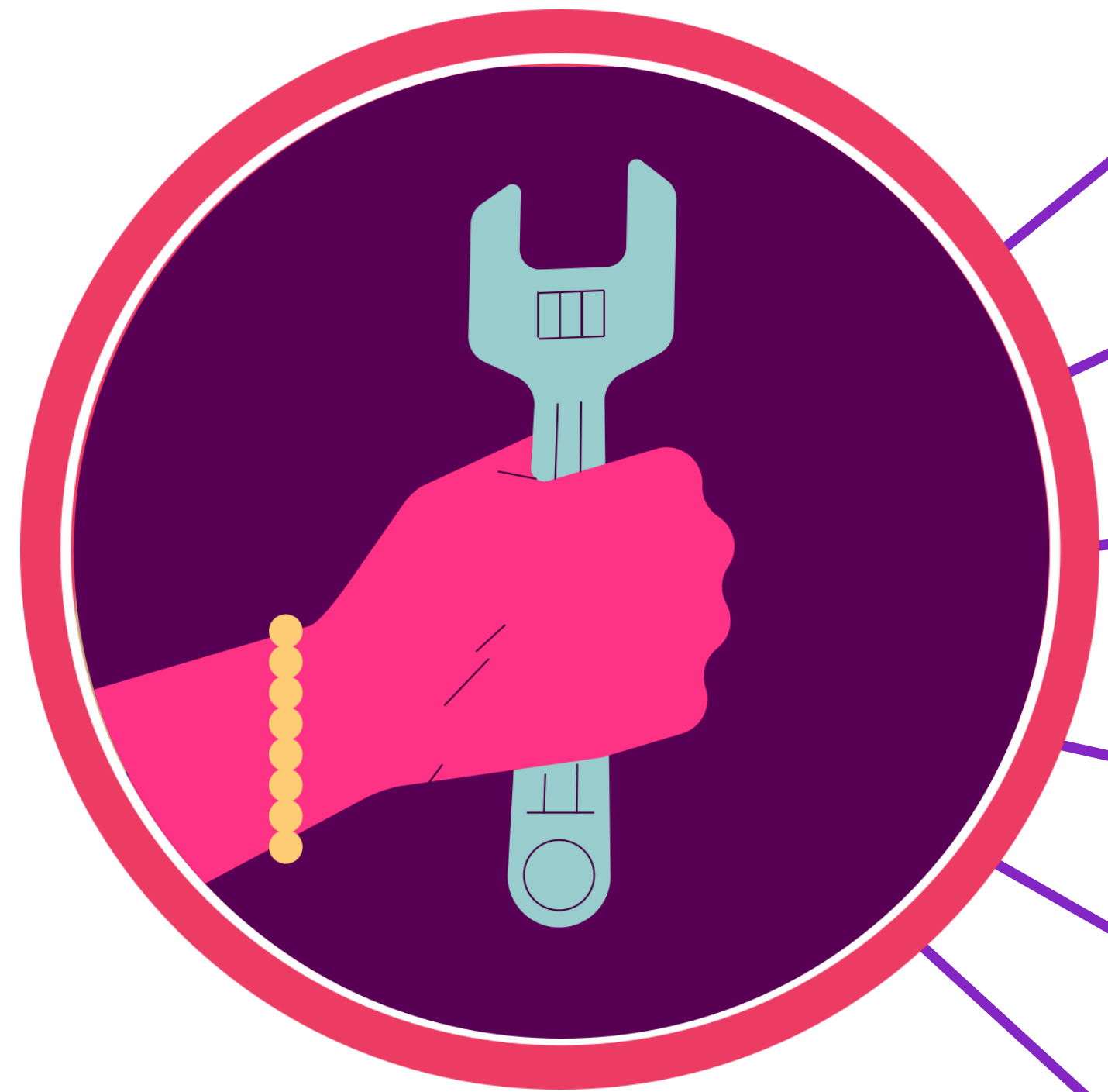
Données permettant d'évaluer les progrès réalisés dans la participation des femmes déléguées



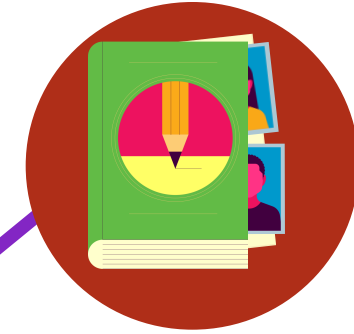
Participation des femmes à l'élaboration des rapports nationaux



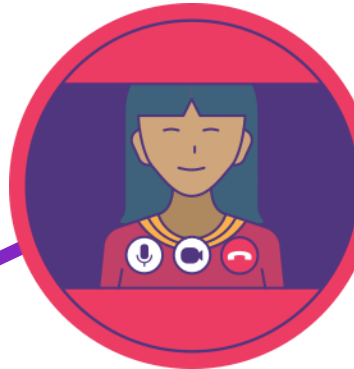
Participation des femmes à la conception et à la mise en oeuvre des projets, des politiques et des plans liés aux zones humides



## Capacités institutionnelles



Élaborer des propositions



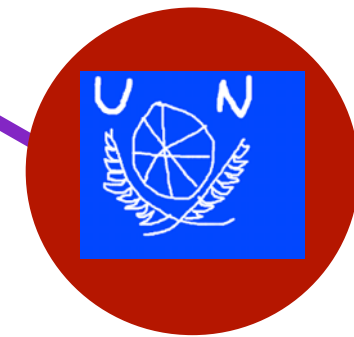
Point focal chargé à plein temps des questions de genre



Fournir un soutien de renforcement des capacités aux organes de la Convention et au personnel du Secrétariat



Créer et maintenir une base de données sur le genre et les zones humides



Faciliter la coordination avec les entités des Nations unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales



Participer au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP)



## Cohérence

Nommer un point focal pour chacun des organes de la Convention

Lancer un groupe de même sensibilité ou d'« Amis de l'égalité des genres »

Faire de l'égalité des genres une priorité stratégique du 4<sup>e</sup> Plan stratégique pour 2016-2024

Les rapports sur l'état d'avancement du Plan stratégique incluent des mises à jour sur la promotion de l'égalité des genres

Échange de points de vue et de bonnes pratiques

Réviser et mettre à jour les lignes directrices

## Communication

- Veiller à ce que les femmes et les hommes soient représentés dans tous les messages internes et externes – formulation, médias et représentation des entreprises.
- Les comités et l'animation des réunions officielles, des conférences et des ateliers doivent avoir une représentation équilibrée des genres.
- S'engager à ne pas participer à des comités réservés uniquement aux hommes.
- Éliminer les stéréotypes sexistes et éviter d'utiliser des termes génériques.
- Élargir le site Web pour inclure du contenu sur le genre.
- Concevoir un prix de l'égalité des genres.



## Compétences et aptitudes

- Renforcer les capacités pour collecter, analyser et utiliser des données ventilées par sexe, âge, origine ethnique.
- Produire des informations sur les normes locales, les cadres culturels qui limitent l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources naturelles par les femmes lors de la mise en œuvre de projets et de programmes.
- Diriger les efforts de renforcement des capacités vers les mécanismes nationaux relatifs aux femmes afin qu'elles puissent s'engager dans la gestion des zones humides de manière importante et informée.



# Compétences et aptitudes

- Établir une liste de spécialistes en matière de genre par région, à laquelle le personnel et les Parties peuvent faire appel pour soutenir leur travail.
- Organiser pendant la COP des événements de sensibilisation adressés aux hommes et aux femmes délégués.
- Renforcer les capacités des présidences et membres du Comité permanent, GEST et CESP, et du personnel du Secrétariat.
- Faciliter le renforcement des capacités des femmes déléguées afin d'améliorer leurs compétences en matière de leadership, de négociation, de facilitation et de présidence.
- Revoir le programme CESP 2016-2024 en intégrant les considérations d'égalité des genres et concevoir des modules de formation sur le genre et les zones humides.





## Agences des Nations unies et processus

- Mobiliser des ressources pour concevoir un projet commun innovant-service d'assistance.
- Définir des efforts conjoints pour soutenir les engagements des Parties en vue de leur mise en œuvre au niveau national.
- Programme commun avec les points focaux chargés des questions de genre sur les principaux mécanismes de financement de l'environnement.
- Entreprendre des dialogues et un partage d'informations réguliers avec les agences et institutions des Nations unies.
- Encourager les spécialistes des questions de genre de différents secteurs au sein des Nations unies à s'engager dans la Convention.
- Soutenir et développer des partenariats stratégiques avec l'ONU-Femmes, les entreprises spécialisées et les organisations environnementales travaillant sur les questions de genre.



**ÉTUDES DE CAS  
INTÉRÊT D'ADOPTER L'ÉGALITÉ DES GENRES  
DANS LE CADRE DE L'UTILISATION ET DE LA  
GESTION RATIONNELLES DES ZONES HUMIDES**



MERCI

[equidad2000@yahoo.com](mailto:equidad2000@yahoo.com)



LorenaAguilarCR